

Une réunion d'information syndicale AESE a lieu le mardi 11 février de 9h00 à 12h à la bourse du travail de CHOLET

Quelles que soient vos obligations professionnelles, vous pouvez y participer de droit avec maintien du salaire si vous en faites la demande avant le Vendredi 7 février

<u>consultez le blog:</u> precarite-education-49.blogspot.fr

covoiturage:
RDV 7h30
place de la **Rochefoucault Angers**